

Inquiétude autour de l'hébergement des vendangeurs

Les maisons de champagne et les viticulteurs qui souhaiteront héberger des vendangeurs devront se soumettre aux normes en vigueur : 6m2 par vendangeur et pas plus de six par chambre. Auparavant, l'inspection du travail faisait preuve d'une certaine tolérance mais certains redoutent un durcissement des contrôles.



Selon les estimations de l'Union des maisons de champagne, plus de 7 500 vendangeurs pourraient manquer à l'appel. (© L'Hebdo du Vendredi)

Pourquoi les viticulteurs s'inquiètent-ils à plusieurs mois des vendanges ? Depuis 1995, le Code rural est formel : la taille des chambres pour les vendangeurs doit fournir 9 m2 minimum par occupant et ne doit pas accueillir plus de six individus. Malgré cette disposition stricte, elle n'était pas totalement appliquée en Champagne. « Il y avait une certaine tolérance et des dérogations accordées. Quand c'était cohérent, l'inspection du travail n'était pas regardante », explique Pascal Pernet, président de la délégation des employeurs de main d'oeuvre. En 1997, le directeur départemental du travail avait accepté de baisser la surface des chambres à 4 m2 par vendangeur et d'accepter 12 personnes par dortoir », complète le sénateur UDI de la Marne, Yves Détraigne.

Seulement 18 contrôles en 2015

Mais la situation a récemment changé l'an passé. « En 2015, l'inspection du travail a sensiblement durci le ton, se souvient Pascal Pernet. Elle a voulu appliquer le décret à la lettre. » Selon les services de la préfecture, il y a eu 18 contrôles des conditions d'hébergement, pour 12 lettres d'observation. Malgré ce chiffre peu élevé, certains viticulteurs ont fait part de leurs préoccupations à plusieurs élus de la région, qui ont interpellé le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, à propos de l'hébergement des vendangeurs. « Le 28 janvier, détaille Yves Détraigne, le ministre nous a répondu qu'on pouvait diminuer la surface des chambres de 9 à 6 m2 par vendangeur mais qu'il n'irait pas plus loin. » Pour pouvoir être dans les clous de cette recommandation du ministre, les viticulteurs devront demander des dérogations individuelles à l'inspection du travail.

Cela pourrait-il empêcher l'édition 2016 des vendanges de bien se dérouler ? Sans doute pas. D'abord, le phénomène ne concerne pas la majorité des vendangeurs, car ils ne sont que 20 % à être hébergés (contre 80% avant le décret de 1995). Sur les 120 000 coupeurs de raisin appelés dans les vignes, l'Union des maisons de champagne estime qu'il pourrait en manquer 7 500. « C'est une préoccupation des organisations représentatives mais on ne peut pas dire qu'on a été abreuvé de coup de fil de viticulteurs », nuance Yves Détraigne.

Pour les principaux concernés, c'est la tradition qui est en danger. « C'est la fin d'un système traditionnel et familial, regrette le président du Syndicat général des vigneron, Maxime Toubart. D'habitude, je loge une vingtaine de vendangeurs et tout se passe bien. Je ne connais pas un vigneron qui loge malhonnêtement ses vendangeurs. La vendange se fera mais on fera appel à des prestataires ou de la main d'oeuvre étrangère qui logera sous des toiles de tente ou des caravanes. » Même constat chez la délégation des employeurs de main-d'oeuvre, qui espère toujours qu'une dérogation soit possible pour le logement de

LES VIDÉOS DE L'HEBDO



Ambiance très rock à Juvigny avec la 22e édition des Moissons rock !

via YouTube Capture....

VOIR TOUTES LES VIDÉOS

LE FIL DE L'HEBDO

27/05 CHALONS SOCIÉTÉ - FURIES
Jean-Marie Songy : « On véhicule l'idée de la généro

27/05 CHALONS SOCIÉTÉ - FURIES - ARTS DU CIRQU
L'art de repousser Les limites

27/05 EPERNAY SOCIÉTÉ - VIE DE QUARTIER
Bernon, le poids des mots

27/05 REIMS SOCIÉTÉ
Des élèves en culottes courtes à la Fac

27/05 REIMS CULTURE - CIRQUE - MANÈGE DE REIMS
Les pitreries déjantées des clowns SDF

27/05 REIMS SPORT - BOXE - CHAMPIONNAT DU MON
Anne-Sophie Da Costa remet son titre en jeu

27/05 REIMS ENVIRONNEMENT - SEMAINE DU DÉVEL
60 initiatives à tester et à partager

27/05 MARNE ÉDITO - ÉDITO
Une certaine idée de la démocratie

26/05 MARNE SOCIÉTÉ - DÉPENSE PUBLIQUE
Argus des communes : les bons et les mauvais élèv

26/05 CHALONS-REIMS SPORT - CHAMPAGNE CHÂLO
Gary Florimont, du CCRB au SLUC

26/05 CHALONS SOCIÉTÉ - FÊTE DU VÉLO
Pouler malin et en toute sécurité

VOIR TOUT LE FIL

L'HEBDO EN PDF



Édition Reims
(téléchargez)



Édition Châlons
(téléchargez)



Édition Epervay
(téléchargez)

VOIR LES ARCHIVES

L'AGENDA DE L'HEBDO

Poésie : 5e numéro de VA (REIMS)
vendredi 27/05 10:45 A 18 h - Entrée libre - Médiathèque

Sunnyside Festival : Cory Henry (REIMS)
vendredi 27/05 11:07 A 20 h - Tarifs : 12/15/17/21€ - La C

Lecture publique : « Le cœur sur la main » (REIMS)
vendredi 27/05 12:01 A 18 h 30 - Gratuit - Médiathèque J

Théâtre : « La diététique expliquée aux gens » (EPEP)
vendredi 27/05 19:00 Salle des fêtes de Germaine Dur